



**CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENS-PSL
SECTION DES LETTRES – CONCOURS A/L – SESSION 2026
CONVOCAZIONE AUX ÉPREUVES ORALES**

Paris, le 10 juin 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer au nom de Madame Valérie THEIS, Directrice-adjointe Lettres de l'ENS et présidente du jury, que vous avez été déclaré(e) admissible par le jury au concours d'entrée à l'École normale supérieure - Groupe A/L - et donc de vous convoquer pour prendre part aux épreuves orales.

Les épreuves orales d'admission du concours A/L pour la session 2026 sont programmées du mardi 16 juin au vendredi 03 juillet 2026. Des interrogations se dérouleront tous les jours, à l'exception des dimanches et du samedi 27.

Vous devez impérativement respecter le calendrier individuel des épreuves orales qui vous est attribué.

Présentez-vous un quart d'heure avant l'heure de tirage du sujet pour toutes les épreuves à l'ENS-PSL, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris à l'entrée de la salle des Actes (1^{er} étage), muni de votre convocation et d'une pièce d'identité.

Vous serez pris en charge par un appariteur à l'entrée de la salle. Vous ne devez surtout pas rentrer dans la salle à votre arrivée.

Vous disposerez d'un temps de 1 heure 30 de préparation pour toutes les épreuves sauf la musicologie et de 30 minutes d'interrogation devant le jury.

Vous ne devez apporter aucun ouvrage, document ou matériel sur lequel il est possible d'écrire (type post-it) pour la préparation des épreuves (si besoin, ce matériel sera fourni dans la salle de préparation). Aucun dictionnaire personnel n'est autorisé pour les épreuves orales de langues vivantes ou anciennes, mais des ouvrages usuels sont à votre disposition en salle de préparation (dictionnaires français, LVE, chronologies, atlas...).

L'épreuve est considérée comme commencée dès que vous disposez de votre sujet. Vous ne devez communiquer avec aucune personne extérieure avant la fin de son interrogation.

N'oubliez pas d'éteindre votre téléphone portable dès votre arrivée à l'entrée de la salle des Actes, avant de procéder à l'émargement puis d'aller tirer votre sujet. Vous ne pourrez l'allumer de nouveau qu'à l'issue de votre interrogation.

Votre interlocuteur principal pendant le déroulement des épreuves orales est le secrétariat pédagogique du concours.

Ce secrétariat est situé à l'ENS-PSL, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, salle Beckett (rez-de-chaussée couloir AB). Il est joignable au 01 44 32 32 35 (à compter du 16 juin). Vous pouvez également joindre le secrétariat par e-mail à l'adresse : oraux.al@ens.psl.eu

L'ENS-PSL met à votre disposition une salle de travail à la bibliothèque historique pendant toute la durée des épreuves orales. Vous pouvez petit-déjeuner et déjeuner au « Petit Pot », couloir CD (paiement uniquement en carte bleue).

Enfin, vous pouvez faire une demande de réservation d'une chambre du site de Montrouge (1 rue Maurice Arnoux, 92120 Montrouge) au tarif de 30€ par nuit. Pour solliciter une chambre, vous devez demander le formulaire de réservation au pôle hébergement de l'ENS-PSL, par e-mail à hebergement@ens.psl.eu.

Les résultats seront mis en ligne le **mercredi 8 juillet dans l'après-midi** sur le site Internet de l'ENS-PSL (www.ens.psl.eu).

Les candidats non admis auront la possibilité de rencontrer les membres du jury le 8 juillet à partir de 14 heures pour la confession, qui portera sur les épreuves orales ainsi que sur les épreuves écrites spécifiques à l'ENS-PSL.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Cheffe du Service des concours, de la scolarité et des thèses

Monica FLOREA